

En guise de prévention



Le 16 mai, plusieurs centaines de finissants de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe et des écoles privées de la région ont été invités à l'aréna L.-P.-Gaucher pour assister à une simulation d'accident automobile organisée conjointement par la Sûreté du Québec, la MRC des Maskoutains, le service incendie de la Ville de Saint-Hyacinthe, Dessercor, la Polyvalente Hyacinthe-Delorme et la Polyvalente Robert-Ouimet d'Acton Vale en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec. Le but de la manœuvre était de les informer des dangers concrets de la conduite avec les facultés affaiblies, de la vitesse au volant et du non-port de la ceinture de sécurité. C'est la neuvième année que cette simulation est organisée en vue de la fin des classes et de l'approche des bals des finissants.

BOURSES d'études 2018-2019

► **37 BOURSES
À GAGNER!**

Valeur totale de
42 000 \$

Date limite des inscriptions
3 août 2018

Formulaire d'inscription et règlement à :
notrecaisse.com

Desjardins
Caisse de la Région
de Saint-Hyacinthe

450 768-3030
1 866 643-3030

La MRC vous informe



L'ABC du transport adapté

La MRC des Maskoutains offre, pour chacune des 17 municipalités de son territoire ainsi que pour la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, par une entente intermunicipale, le service de transport adapté. C'est un service de transport en commun de type porte-à-porte, spécifiquement dédié et adapté aux personnes ayant des limitations et admises selon les critères reconnus de la Politique d'admissibilité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Pour être admissible, la personne doit répondre aux **deux exigences** suivantes :

1. Être une personne handicapée, c'est-à-dire avoir une déficience significative et persistante et être limitée dans l'accomplissement de ses activités normales et;
2. Avoir, sur le plan de la mobilité, l'une des limitations reconnues justifiant l'utilisation d'un tel service. Ces limitations sont :
 - a. Avoir une incapacité à marcher 400 mètres sur un terrain uni;
 - b. Avoir une incapacité à monter une marche de 35 centimètres de hauteur avec appui ou avoir une incapacité à descendre une marche de 35 centimètres sans appui;
 - c. Avoir une incapacité physique ou psychologique à effectuer l'ensemble d'un déplacement de transport en commun normal;
 - d. Avoir une incapacité à s'orienter dans le temps ou l'espace;
 - e. Avoir une incapacité à maîtriser des situations ou des comportements pouvant être préjudiciables à sa propre sécurité ou à celle des autres.

Pour déposer une demande d'admission, un formulaire doit être rempli par un professionnel de la santé reconnu. Vous pouvez vous le procurer sur notre site Internet ou nous contacter pour en obtenir une copie par la poste.

Heures de service :

Du lundi au jeudi : 6 h 30 à 22 h
Vendredi : 6 h 30 à minuit
Samedi : 8 h à minuit
Dimanche : 8 h à 22 h

Les routes de demi-journée sont disponibles en milieu rural du lundi au vendredi.

Pour nous joindre :

Téléphone : 450 774-3170
Courriel : infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Internet : mrcmaskoutains.qc.ca



Crédit photo : Les Studios François Larivière | MRC des Maskoutains

La saison des Matinées gourmandes est en cours.

Prochain rendez-vous le samedi 16 juin,
à Saint-Liboire.

Dégustez et procurez-vous une multitude de produits locaux en rencontrant les producteurs artisans. Pour tous les détails, consultez le site : matinees-gourmandes.com ou la page Facebook des Matinées gourmandes.



La MRC vous informe est publiée chaque deux mois dans Le Clairon. Pour toute question relative aux sujets abordés, communiquez avec Denyse Bégin, agente de communication à la MRC des Maskoutains au 450 768-3001 ou par courriel à dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca.

126869